

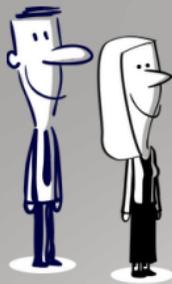
Compte rendu du CSE du 25/07/2024

Au sommaire :

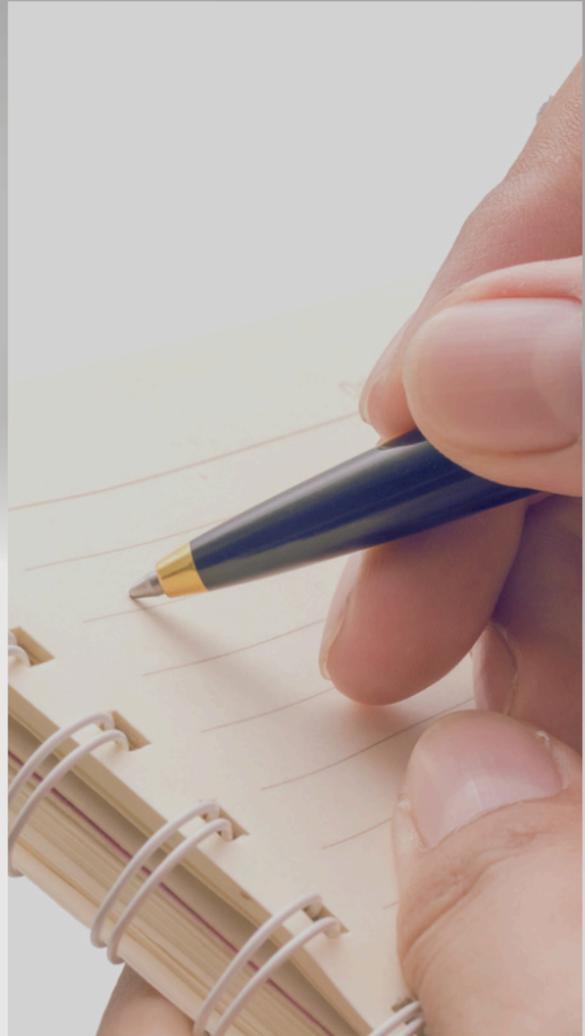
Approbation des PV des CSE des 26 et 27/06/2024

Informations de la direction :

- **Actualités** de la DR
- Information en vue d'une consultation sur l'**organisation des fonctions support en DT**
- Présentation du programme "**Déployer un SI plateforme pour répondre aux besoins des usagers**"
- Présentation du programme "**Former les professionnels ensemble avec l'Académie France Travail**"



Contactez-nous : syndicat.cfe-cgc-naquitaine@francetravail.fr



Approbation des PV des CSE des 26 et 27/06/2024

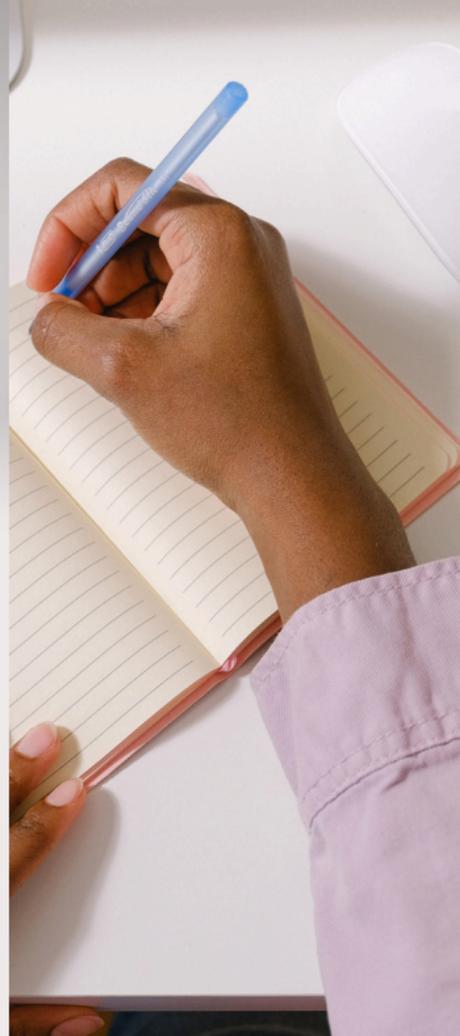
Le PV a été approuvé à l'unanimité des membres du CSE.

Informations de la direction

- Nomination d'Isabelle Jullian comme Directrice de la direction "Appui à la Transformation"
- Le DR a visité les sites de St Magne de Castillon et de Libourne. Il a pu échanger avec les équipes et a fait un retour aux Fonctions support et à la DG, notamment sur les problématiques du SI.
- Accueil des stagiaires de 2e sur la période du 15 au 28/06. France Travail Nouvelle Aquitaine a accueilli 75 stagiaires sur les 80 prévus et a fait en sorte qu'ils puissent découvrir nos différents métiers, en fonction de leur lieu d'habitation.
- Les noms et coordonnées des Représentants de Proximité de leur territoire sont désormais affichés sur le panneau de la direction de chaque site.
- Le DR nous informe sur l'arrêt de Contrix. Actuellement, les sommes dues par les entreprises suite à un jugement prud'homal. sont traitées par le service contentieux. France Travail Services prendra la suite de Contrix fin d'année dans toutes les régions. Le DR a demandé à ce que la région Nouvelle Aquitaine entre dans le "tir" du 15/09 pour décharger le service contentieux (cela représenterait quelques heures par semaine pour 2 agents). Cela concernera le flux, mais pas le stock.



Contactez-nous : syndicat.cfe-cgc-naquitaine@francetravail.fr



Information en vue d'une consultation sur l'organisation des fonctions support en DT

- Il y a aujourd'hui un DT par département, voire un/deux DTD en fonction du nombre d'agences. Les équipes "Fonctions Support" seront dorénavant "partagées" entre deux DT.
- Plusieurs réunions collaboratives ont eu lieu pour définir l'organisation en tenant compte des besoins des équipes sur le terrain. 6 postes de responsables de service « Appui support » seront créés pour couvrir chaque regroupement de deux départements.
- Il n'y aura pas de mobilité géographique non désirée et l'effectif restera le même. La Direction s'assurera que le territoire est bien couvert et que les compétences restent élevées. Les managers et les collaborateurs seront accompagnés dans cette transition.
- La Direction estime que cette nouvelle organisation n'augmentera pas la charge de travail et qu'elle renforcera la solidarité et l'autonomie des équipes, tout en minimisant les impacts émotionnels et les conflits de valeurs.
- Le calendrier prévoit la présentation de l'organisation aux managers et aux collaborateurs dès juillet, avec une communication élargie en septembre. Les besoins en développement des compétences seront identifiés, et des accompagnements individuels et collectifs seront mis en place. La communication continue et les sessions collaboratives aideront les managers à conduire ce changement, assurant ainsi une transition en douceur vers la nouvelle organisation des fonctions support territoriales.
- Le responsable de service "appui support" mutualisera les compétences des 2 périmètres pour répondre aux demandes des 2 DT. Il aura un rôle hiérarchique (et donc managérial), validera les congés, mènera les EPA. Chaque année, il changera de N+1, étant rattaché tantôt au DT d'un territoire ; tantôt de l'autre.



Information en vue d'une consultation sur l'organisation des fonctions support en DT

La démarche a été jalonnée de différents temps de discussion, d'ateliers et de labs pour que les collaborateurs en DT puissent s'exprimer. Différentes hypothèses ont été faites, puis affinées par des groupes de travail, pour enfin être soumises au DR, qui les a validées.

Les observations de la CFE CGC :

- Changer de N+1 chaque année, c'est le **risque** que les objectifs fixés fluctuent à chaque EPA, que les **postures** de chaque DT soit différentes, ainsi que leurs attentes,... et **qui validera la réalisation du plan d'actions partagé, le cas échéant ?**
- Travailler pour le compte de deux DT, c'est aussi le **risque** que l'une des deux essaie d'imposer (inconsciemment évidemment) ses priorités, ses plans d'actions, sur l'autre.
- La Direction le confirme : tous les collaborateurs n'ont pas pu être invités aux ateliers et labs. Ont-ils été consultés sur les hypothèses avant la validation du DR ?

Et vous, collègues en DT, vous êtes-vous exprimés ?

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques afin d'éclairer notre positionnement lors de la consultation qui aura lieu au CSE du mois d'août.



Présentation du programme “Déployer un SI plateforme pour répondre aux besoin des usagers”

Ce programme vise à mieux partager les informations entre tous les acteurs de l'emploi, comme France Travail, les Missions Locales et Cap Emploi, pour éviter les problèmes de communication d'informations et les ruptures de parcours des demandeurs d'emploi.

Le but est de centraliser les données importantes et de les rendre accessibles via des API, qui sont des interfaces permettant aux différents systèmes informatiques des différents acteurs de communiquer entre eux. Cela permettrait aux conseillers de chaque structure d'accéder aux mêmes informations et d'utiliser des outils communs pour aider les demandeurs d'emploi de manière plus efficace et coordonnée.

Les usagers pourront accéder à leurs dossiers et services en ligne facilement.

Ce programme intègre plusieurs projets, comme la création d'un portail pour accéder aux services, la gestion sécurisée des identités des utilisateurs, et l'intégration des systèmes existants dans le nouveau système partagé. Il y a aussi des efforts pour améliorer la cybersécurité, avec des mesures pour protéger les données et former les utilisateurs aux bonnes pratiques de sécurité. Chaque acteur sera responsable de ses traitements, au regard du RGPD.

Les observations de la CFE CGC : La CFE CGC, si elle trouve ce programme ambitieux et facilitant la communication entre différents acteurs dont la vocation est d'aider les demandeurs d'emploi, ne peut que s'interroger sur l'aspect sécurité des données et sur la nature des données partagées.

Il y a quelques mois, France Travail s'est retrouvé bien involontairement sous les feux de l'actualité suite au piratage de millions de données, obtenues grâce aux accès informatiques partagés avec l'un de ces acteurs ! ... et qui a porté la responsabilité dans les médias ?

Etre sensibilisé à la protection des données, c'est tout aussi indispensable qu'être sensibilisé à ne pas griller un feu rouge... encore faut-il respecter la règle !

Contactez-nous : syndicat.cfe-cgc-naquitaine@francetravail.fr



Présentation du programme "Former les professionnels ensemble avec l'Académie France Travail"

Le programme est actuellement en cours de co-construction. L'offre présentée aujourd'hui est donc susceptible d'évoluer. Il est nécessaire de créer un produit commun et une gouvernance impliquant tous les membres du RPE. L'objectif est de devenir la référence en matière de développement des compétences au sein du Réseau pour l'emploi.

Le développement des compétences ne se fera pas uniquement par la formation, mais aussi par des échanges de pratiques, l'acculturation, et la création de communautés de travail. Il s'agit d'ancrer durablement la coopération entre les partenaires du RPE dans les territoires.

Chaque acteur partagera ses pratiques, son offre de formation et son fonctionnement interne en matière de développement des compétences.

L'Académie sera la synthèse de ce que nous avons déjà à France Travail. Nous disposons des formations, des formateurs et des campus. À cela s'ajouteront les partenaires et la recherche de nouveaux lieux de formation. La Direction n'a pas encore déterminé comment seront financées les animations de formations par les formateurs de France Travail ou des partenaires.

Dans un premier temps, les formations seront principalement dispensées en distanciel, avec des modules courts et percutants.

À terme, les agents pourraient avoir accès à l'ensemble du catalogue sans validation préalable de leurs managers, sauf pour certaines spécificités comme les formations en présentiel ou les échanges de pratiques.

Les observations de la CFE CGC : La CFE CGC trouve intéressant ce programme ambitieux et facilitant l'accès à la formation existante chez chacun des acteurs.

La CFE CGC se pose toutefois la question de l'intensité des formations, de la limite d'accès (15 heures/an ?), des formations accessibles (certaines, plus généralistes, étant parfois disponibles "gratuitement" et sans limite sur d'autres plateformes de e-learning), des conditions de déplacement de nos formateurs avec la multiplication des lieux d'animation, "plus localisées, plus adaptées au niveau local", de la validation des contenus des formations, etc.

Contactez-nous : syndicat.cfe-cgc-naquitaine@francetravail.fr





Rejoignez la CFE CGC !



Plus que jamais en 2024 la CFE-CGC sera à vos côtés pour vous conseiller, vous accompagner dans vos projets, et vous soutenir dans les difficultés que vous rencontrez.

Que vous soyez technicien, agent de maîtrise, ou cadre, c'est le moment des bonnes résolutions : prenez celle de participer à la vie sociale de l'entreprise en rejoignant la CFE-CGC.

Contactez-nous : syndicat.cfe-cgc-naquitaine@francetravail.fr



Marie-Anne
Terrière



Marc-Antoine
Bonacasa



Isabelle
Grand-Morcel



Stephen
Santiago



Marjorie
Pichevin



Kader Adda



Catherine
Lopez



Vos élus et représentants

Vos élus au CSE Nouvelle Aquitaine :

- Marc-Antoine Bonacasa, élu titulaire (Collège Cadres)
- Marie-Anne Terrière, élue suppléante (Collège Cadres)
- Stephen Santiago, élu titulaire (Collège Techniciens et Agents de Maîtrise)
- Isabelle Grand-Morcel, élue suppléante (Collège Techniciens et Agents de Maîtrise)

Votre représentant au bureau du CSE : Marc-Antoine Bonacasa (Trésorier adjoint)

Vos représentants à la Commission ASC :

- Catherine Lopez
- Marc-Antoine Bonacasa

Vos représentants à la Commission Aides et Secours :

- Marie-Anne Terrière
- Marc-Antoine Bonacasa

Votre représentant à la CSSCT : Stephen Santiago

Votre représentant à la commission économique : Marc-Antoine Bonacasa

Votre représentant à la commission des marchés : Stephen Santiago

Vos représentants à la Commission politique sociale :

- Marie-Anne Terrière
- Marc-Antoine Bonacasa

Vos représentants de proximité :

- Territoire DR Bordeaux / Campus / Plateforme centre / CRE - Stephen Santiago
- Territoire 33 Gironde - Marjorie Pichevin
- Territoire 64 Pyrénées Atlantiques : Kader Adda



**Marie-Anne
Terrière**



**Isabelle
Grand-Morcel**



**Marjorie
Pichevin**



**Catherine
Lopez**



**Marc-Antoine
Bonacasa**



**Stephen
Santiago**



Kader Adda